

Valeur limite non respectée en 2014

POLLUTION ACCENTUEE SUR LES AXES PRINCIPAUX ET ROND-POINTS

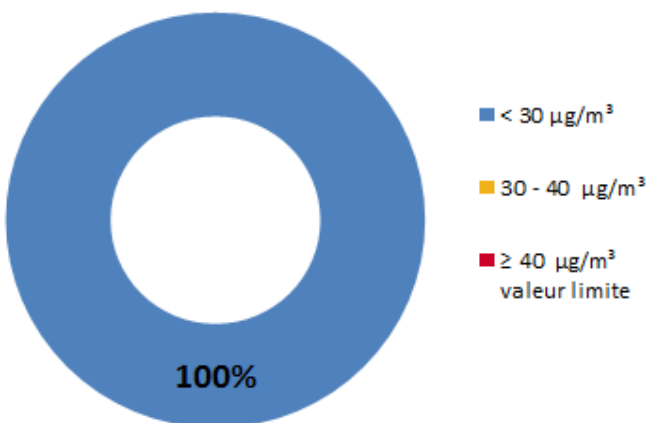
Les lieux pouvant dépasser localement la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$, se situent essentiellement au niveau de la D8 à l'est de la commune. Cette voie est soumise aux émissions directes des véhicules ; la circulation y est conséquente.

La valeur limite est respectée :

- Au niveau des autres voiries drainant la commune, à l'ouest, au niveau des intersections entre la D8, la D7 et la D46G vers Gréasque.
- Les situations urbaines ou résidentielles : centre du village, Les Vignes Basses, Les Giboux, La Plaine, qui présentent des niveaux modérés en dioxyde d'azote.
- Ces teneurs sont faibles au sud de la commune au niveau du domaine boisé des contreforts de l'Etoile.

Aucune population exposée à la valeur limite

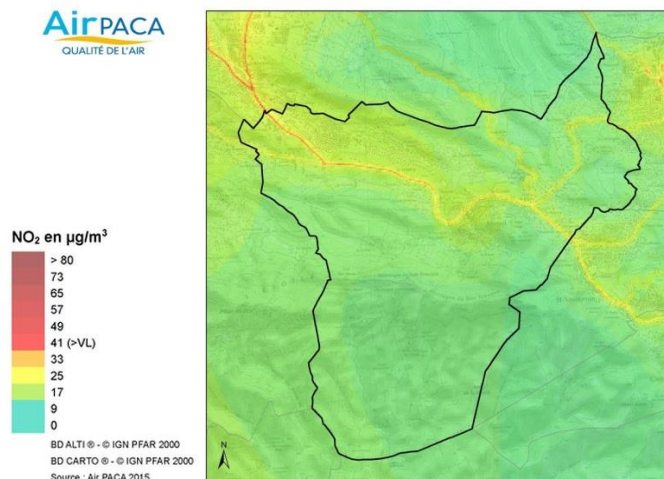
L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTIELLE RESPIRE UN AIR DONT LES TENEURS SONT DE 25 % INFÉRIEURES A LA VALEUR LIMITE POUR LE NO₂



Mimet est une commune d'environ 4 500 habitants

DIOXYDE D'AZOTE - NO₂

AirPACA
QUALITE DE L'AIR



Valeur moyenne 2014 en dioxyde d'azote

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

Bâtiments d'accueil de la petite enfance et établissements scolaires jusqu'au lycée

	< 30 µg/m ³	30-40 µg/m ³	≥ 40 µg/m ³ (valeur limite)
CPA 370 établissements	285	62	23
MIMET 3 établissements	3	0	0

Les 3 établissements scolaires de Mimet sont situés dans des quartiers sur lesquels la valeur limite n'est pas dépassée.

57 %

Sur la commune de Mimet, avec 57 %, le secteur du transport routier représente la grande majorité des émissions d'oxydes d'azote. Vient ensuite le secteur résidentiel tertiaire avec 27 %, puis le secteur des transports non routiers avec 7 %. (Inventaire 2012 Air PACA).

VALEURS RECOMMANDEES

Valeur limite : $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.
Seuil d'information et de recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

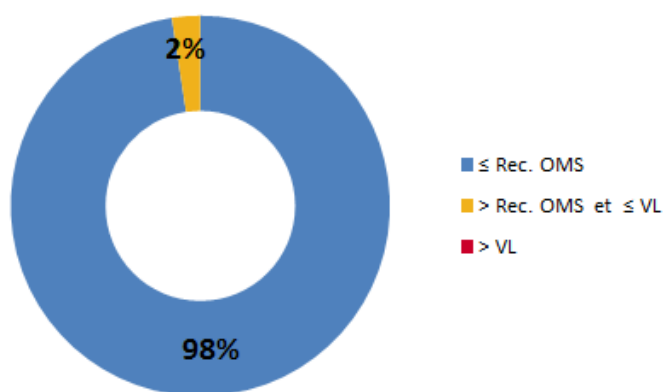
Valeur limite respectée en 2014

LE SECTEUR RESIDENTIEL TERTIAIRE EMETTEUR DE PARTICULES

- ➔ Le secteur **résidentiel tertiaire** est émetteur de particules. Les pics hivernaux proviennent des émissions de particules liées à la demande énergétique (chauffages collectifs, brûlages, ...).
- ➔ Les **émissions de particules** sont présentes au niveau des **axes routiers** : véhicules légers mais également poids lourds y contribuent.

Pas de population exposée à la valeur limite

2 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS SUPERIEURES A LA RECOMMANDATION OMS

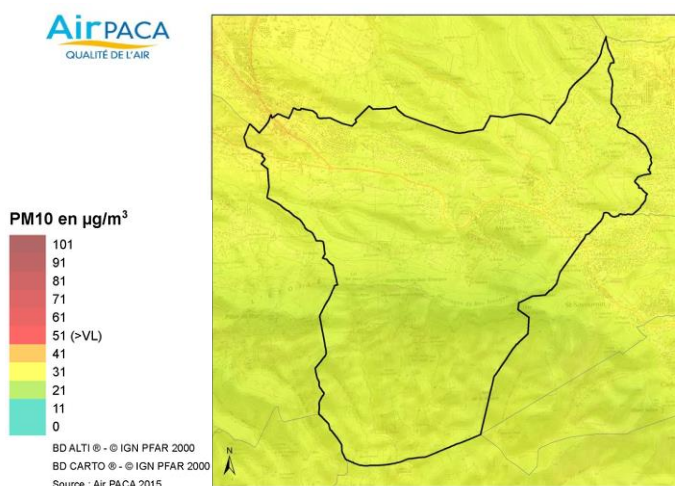


Part de la population exposée aux valeurs de référence

VALEURS RECOMMANDEES

Recommandation OMS (**Rec. OMS**) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
Valeurs limites (VL) pour la protection de la santé humaine :
 50 µg/m³ en **moyenne journalière** à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
 40 µg/m³ en **moyenne annuelle**

PARTICULES - PM10



Concentrations PM10 en 2014

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

	≤ Rec. OMS	> Rec OMS et ≤ VL	> VL
CPA 370 établissements	111	259	0
MIMET 3 établissements	3	0	0

76 %

Les particules en suspension de diamètre inférieur à 10 µm (PM10) tracent différents types de sources :

- ➔ la **pollution issue du secteur résidentiel tertiaire** domine, avec 76 %
- ➔ la pollution industrielle - 11 % - issue des installations d'incinération, des procédés, chimie, solvants, métaux, matériaux,...
- ➔ la pollution routière, pour 9 %, avec des particules émises par la combustion des pots d'échappements, l'usure des pneus ...

Transport routier majoritaire

LES EMISSIONS DE POLLUANTS SONT PROPRES A CHAQUE TERRITOIRE

Elles varient pour chaque polluant en fonction des secteurs d'activités et des spécificités locales.

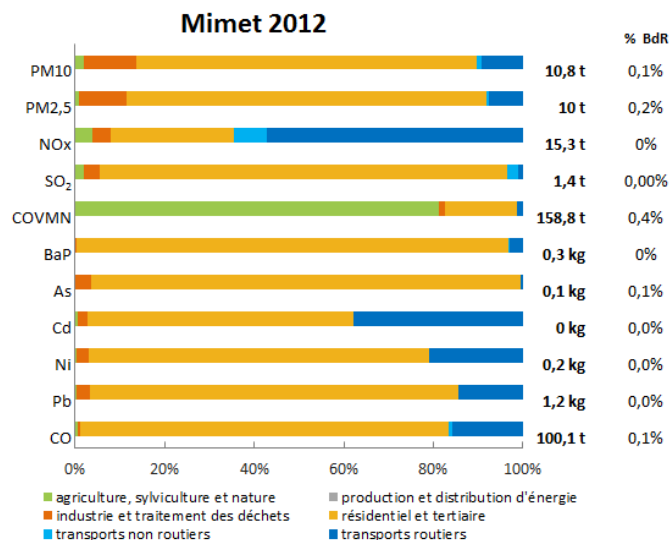
Le résidentiel / tertiaire est majoritairement à l'origine des émissions de polluants liés à la combustion (chauffage, brûlages...). Il s'agit de CO, SO₂, particules et B(a)P, induit par le chauffage domestique.

Le transport routier émet essentiellement les polluants suivants sur la commune de Mimet : particules et NOX (véhicules diesel, PL notamment), benzène (véhicules essence) et certains métaux lourds inclus dans les carburants.

L'industrie est moins présente sur la commune de Mimet, pour moins de 12 % environ pour les particules, le dioxyde de soufre, les COVNM et certains métaux.

L'agriculture, sylviculture et nature est le principal émetteur en COVNM parmi lesquels ceux d'origine naturelle sont majoritaires.

EMISSIONS / ENERGIE



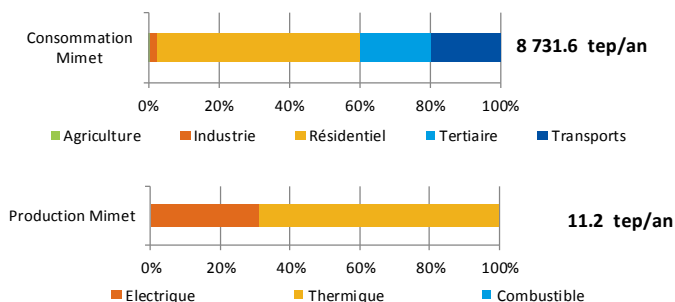
Inventaire Air PACA 2012-v2014

Consommation et production d'énergie

8 731 TEP/AN

La quantité d'énergie finale consommée sur la commune de Mimet correspond à **8 731 tep/an (tonne d'équivalent pétrole par an)**.

La production d'énergie primaire, s'élève sur la commune de Mimet à 11 tep/an. Cette production est essentiellement d'origine électrique et thermique.

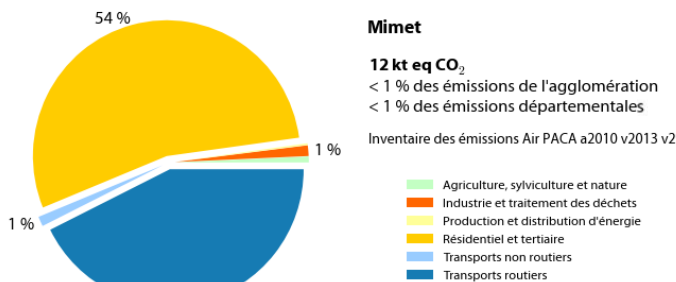


©Base de données Energ'air - ORECA PACA / inventaire Air PACA 2010 v2

Bilan des Gaz à effet de serre

Mimet émet **12 kilotonnes d'équivalent CO₂ par an**.

Elles sont principalement induites par les transports et le secteur résidentiel- tertiaire.



LES EFFETS SUR LA SANTE

DIOXYDE D'AZOTE

Les oxydes d'azotes - NOx -, principalement le dioxyde d'azote - NO₂ - peuvent provoquer une altération des muqueuses respiratoires. Ils favorisent laryngites et rhinites. Les NOx interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère. Ils contribuent aussi au phénomène des pluies acides.

PARTICULES

Les particules fines parviennent jusqu'aux bronches, et peuvent-y transporter des allergènes et des molécules cancérogènes. C'est particulièrement problématique pour les jeunes enfants. Les plus fines peuvent passer à travers la membrane pulmonaire dans le sang, et avoir un impact sur le système cardio-vasculaire.

Pour en savoir plus

www.airpaca.org

connaître la qualité de l'air

http://www.aires-mediterranee.org/html/emiprox_frm.htm

les données d'émissions (Emiprox)

<http://www.aires-mediterranee.org/html/energair/>

les données énergétiques (Energair)

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit.html

la CPA lutte contre les pollutions

www.lesbonsplanspourl'air.org

connaître les plans d'actions pour améliorer la qualité de l'air

itiner'air : estimez l'impact de vos déplacements








Qu'est-ce qu'itiner'air ?

- Application gratuite en ligne
- Géolocalisation de vos trajets
- Evaluation en 2 clics de l'impact de vos déplacements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comparaison en termes de pollution et de coûts.

Quels sont les polluants recensés ?

- Principal gaz à effet de serre : dioxyde de carbone (CO₂)
- Polluants émis par les transports :
 - oxydes d'azote (NO_x),
 - monoxyde de carbone (CO),
 - particules en suspension (PM 10),
 - benzène (C₆H₆).

Exemple de comparatif : émissions de dioxyde de carbone et coûts annuels allers retours par type de transport sur un trajet de 10 km

	émissions dioxyde de carbone (g/an)	coût (euro/an)
 voiture	907 491	2 305
 moto	312 779	1 058
 bus	235 810	335
 TER diesel	300 734	210
 TER électrique	24 919	210
 tramway	7 427	335
 vélo	0	211

Source : © Air PACA et © Aspa

Estimer l'impact de vos déplacements ? www.airpaca.org/itinerair/

Contact

Air PACA

Patricia LOZANO - 04 91 32 38 00

Contact

Communauté du Pays d'Aix CPA

Céline SALES - 04 42 93 85 85